

République Française
Département du Loiret
Commune de Saint Loup des Vignes.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	9

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 6 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Saint Loup des Vignes. s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUCHE Jean-François, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/02/2023.

Présents : M. LUCHE Jean-François, Maire, Mmes : BOSSARD Nadine, BRIGAND Céline, CORVEST Emilie, MONEL Béatrice, MM : CAILLARD Serge, CHRISTIEN Alexandre, NICOLLE Vincent, POULAIN Francis

Absente : Mme Carine IM

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

Le :

Et

Publication ou notification du :

28 MARS 2023

A été nommé secrétaire : Monsieur Francis POULAIN

2023_03_08_06 – PROJET "SCI COTTAGE DE LA PRAIRIE"

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Mr et Mme Jérôme et Christelle TINSEAU représentant de la SCI du Cottage de la Prairie concernant une demande de modification de zonage et du règlement du P.L.U.I. du Beaunois soumis à l'enquête publique actuellement.

Après examen de ce courrier et du dossier de la S.C.I. les cottages de la Prairie transmis au commissaire enquêteur, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité.

- **Décide** de soutenir ce projet et demande que la requête de Mr et Mme Tinseau pour la modification de zonage et du règlement soit pris en compte dans l'élaboration du P.L.U.I du Beaunois

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/03/2023
Le Maire
Jean-François LUCHE